



Une réalisation Angelotti Promotion & Premalis



SAS ÉGÉRIE

* Tout en conservant les caractéristiques essentielles du plan, la société se réserve la possibilité d'y apporter des modifications pour des raisons de constructions ou d'amélioration. Les faux-plafonds et retombées de poutres, emplacements des équipements et gaines techniques, sont figurés à titre indicatif. Les accès extérieurs (jardin, terrasse, balcon, loggia) pourront présenter des différences de niveaux pour des raisons techniques. Les surfaces et les côtes des pièces peuvent varier de 5% en fonction des contraintes techniques. *

- Aire de circulation
- Parking boxé
- Parking boxable
- Parking PMR boxable
- Parking non-boxable
- Parking PMR non-boxable